

Un couple d'homosexuels a le droit de se marier :

Cahiers > Un homo, comme ils disent > Sondage

Le 5 juin 2013 |

Un couple d'homosexuels a le droit de se marier :

je suis d'accord, s'ils n'ont pas le droit d'avoir des enfants	(22 %)
je ne suis pas d'accord	(22 %)
je n'ai pas d'avis	(0 %)

Le sujet ne laisse personne indifférent puisque aucun votant n'a répondu qu'il n'avait pas d'avis.

Vous êtes une majorité (une courte majorité : 55%, mais une majorité quand même) à penser que les homosexuels ont, comme les hétérosexuels, le droit de se marier.

Et à ne poser aucune condition à ce mariage...

On peut penser que ceux qui ont donné cet avis sont, par exemple, pour une totale égalité de droits entre tous les individus. Ou encore que pour eux, cela s'inscrit dans l'évolution de la famille : de plus en plus de familles monoparentales, de familles recomposées...

Par contre, ce qui semble poser problème à beaucoup d'entre vous, c'est le fait que les homosexuels puissent élever des enfants : 22% d'entre vous acceptent le mariage homosexuel à condition que le couple n'ait pas le droit d'avoir des enfants.

Cela tient sans doute à l'image traditionnelle de la famille : un papa, une maman, des enfants...

Ou encore, à la crainte que cela se fasse par mère porteuse ou par procréation médicalement assistée.